Habilitation électrique - Recyclage NFC 18510

Format :
Présentiel

Durée :
1.5 jours / 10 h

Référence :
SEC-HAB-0313

Public :
Tout salarié électricien exécutant ou Chargé de chantier travaillant sur les installations électriques, dépannant, entretenant, consignant un ouvrage électrique.
Avoir suivi et validé une formation de même nature (moins de 3ans).

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
B1, B1V, B2, B2V - H1, H1V, H2, H2V BR, BC, HC
Module Recyclage n°4 :
- Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement
- Connaître les la limite des opérations d'ordre électrique en présence de pièces nues sous tension
- Connaître les titres d'habilitation et le rôle de chacun
- Connaitre les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et la VAT
- Savoir se déplacer, travailler dans cet environnement et réagir en cas d'accident ou d'incendie.

Chargé d'intervention BR :
- Savoir réaliser un dépannage avec nécessité de consignation,
- Savoir réaliser une connexion, déconnexion et une pose de nappe.

Pré-requis :
avoir obtenu son habilitation initiale.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1 Zones d'environnement et leurs limites

2 Limites de son titre d'habilitation

Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation. Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
Appréhender une zone de voisinage.

3 Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique

Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

4 Equipements de protection collective

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

5 Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés. Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations.

6 Opérations de la consignation et les documents associés

Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations

7 Documents applicables dans le cadre des opérations

Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations.

8 Mesures de prévention à observer lors d'une opération

Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
Eliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcée.

9 Principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés

Mettre en oeuvre les principes de la mise en équipotentialité.

10 Conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation.

Validation de la formation

- Evaluation des connaissances théorique et pratique.
Une attestation de stage avec un avis d'habilitation est
adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.
- Moyens pédagogiques:
Vidéo projection, Mise en pratique, Support pédagogique remis au stagiaire.

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 10/11/2022